



AVIS PUBLIC

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS RV-1674-1, RV-1768, RV-1769 ET RV-1770

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que :

Le conseil municipal de la Ville de Boisbriand a adopté lors de la séance tenue le 9 décembre 2024, les règlements suivants :

RÈGLEMENT RV-1674-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RV-1674 SUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN FONDS ET D'UNE REDEVANCE POUR FAVORISER LE RETOUR DES TERRES À L'AGRICULTURE AFIN D'INTRODUIRE UNE NOUVELLE EXEMPTION

Ce règlement modifie le Règlement RV-1674 afin d'introduire une exemption pour la Fiducie agroécologique de Boisbriand, du paiement de la redevance annuelle exigible pour toute superficie de terre agricole non exploitée.

RÈGLEMENT RV-1768 SUR LE FINANCEMENT DES DÉPENSES ET SUR L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Ce règlement a pour objet d'établir les diverses taxes foncières et compensations imposées sur les immeubles situés dans la municipalité pour l'exercice financier 2025.

RÈGLEMENT RV-1769 SUR LA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DES SERVICES D'EAU, D'ÉGOUT ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Ce règlement a pour objet d'établir le taux des taxes pour la consommation de l'eau et la compensation pour le service d'égout et l'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2025.

RÈGLEMENT RV-1770 SUR LES TARIFS DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Ce règlement a pour objet d'établir les divers tarifs applicables pour l'utilisation des biens ou des services ou pour le bénéfice retiré des activités de la Ville pour l'exercice financier 2025.

CONSULTATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Toute personne intéressée peut consulter les règlements indiqués dans cet avis, au Greffe de la Ville de Boisbriand, situé au 940, boulevard de la Grande-Allée, bureau 120, durant les heures régulières de bureau et sur le site Internet de la Ville au www.boisbriand.ca.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que les règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Boisbriand, ce 11 décembre 2024.

La greffière,
ME ÉDYTH ARIANE LAVOIE, OMA
2024.81